

FAITS et gestes

Supplément au magazine Chalette Place Commune // N° 3 LE 6 JUILLET 2009

////// LA JEUNESSE //////////////



//// SOMMAIRE

////// P2
Édito

////// P3 >P6
L'emploi des jeunes

////// P8
L'éducation

////// P10
Le logement

////// P12
La santé

////// P14
Les loisirs
et pratiques
culturelles



//////////ÉDITO

Ce journal consacré à la jeunesse chalettoise, je dirai plus exactement aux jeunes de la commune, puisqu'il n'est pas aisé de définir la jeunesse comme groupe social, se veut être un message de confiance de la municipalité de Chalette. Oui, à Chalette, nous aimons notre jeunesse comme elle est, sans préjugé, ni volonté de l'enfermer dans des schémas caricaturaux. **Nous aimons notre jeunesse** car elle porte en elle l'avenir de notre société. La jeunesse à Chalette est multiple, tout comme l'ensemble de la population. Elle est généreuse, en quête d'un idéal de justice et souvent présente dans des actions de solidarité. Et pourtant, les jeunes sont les premiers à payer lourdement les conséquences de la crise économique. Peu d'entre eux trouvent un emploi stable à l'issue de leur formation. Ils vivent aussi très mal le manque de logements et toutes les statistiques confirment qu'ils appartiennent à la génération qui vit moins bien que celle qui l'a précédée. Solidaire dans les luttes, dans les actions de générosité et dans leur recherche d'un « autre monde », je suis à leur côté.

L'action municipale doit mieux encore s'adresser à nos jeunes adultes.

Je pense à nos interventions dans le cadre de la défense et le développement de l'emploi et de la formation, mais aussi dans la politique de l'habitat, ou dans

la dimension culturelle de notre projet municipal. Mais l'intervention des jeunes Chalettois, qui me tient à cœur, dans la vie de leur ville doit être favorisée. Néanmoins, la ville ne peut pas répondre à tous les besoins. D'autres institutions doivent prendre leurs responsabilités. Je pense à l'Etat, à la Communauté d'Agglomération, au Conseil Régional, au Conseil Général. Le soutien à la jeunesse peut se traduire, et c'est possible dès maintenant, par la gratuité des titres de transports, par des tarifs privilégiés aux manifestations culturelles, aux clubs sportifs etc., par une politique socioculturelle plus innovante dans les collèges et les lycées sur le temps scolaire et péri-scolaire.

Autant de sujets qui méritent débats et actions. C'est le sens des assises de la jeunesse que la ville organisera en 2010. Notre confiance dans les jeunes générations, notre croyance dans leur capacité à être acteur de leur vie d'homme et de citoyen ne sont pas d'aveugles actes de foi mais une conviction qui refuse de considérer la jeunesse comme un problème mais bien comme un espoir pour notre société.

Ce journal consacré à la jeunesse en porte le témoignage.

Franck Demaumont
Conseiller général, Maire



L'EMPLOI DES JEUNES

La dégradation du marché du travail depuis 30 ans a entraîné pour une grande partie des jeunes l'allongement de la phase située entre la fin des études et l'entrée dans un emploi durable.

Les 5,2 millions de 15-29 ans occupant un emploi représentent un cinquième du total des emplois. Les 3/4 travaillent dans les services (soit 3,9 millions d'emplois). La « flexibilité » repose pour une très grande part sur les plus jeunes, de même que ce sont eux qui servent de variable d'ajustement des effectifs en cas de crise. Chez les jeunes, la proportion d'intérimaires (5,3 %) est plus de deux fois supérieure à la moyenne de la population active occupée (2,4 %). Pas moins de 17 % des jeunes sont employés en contrat à durée déterminée (12 % dans le privé et 5 % dans les administrations) contre 8 % en moyenne, et ceci hors contrats aidés. Cette situation a

de fortes répercussions en terme de niveau de vie : 17 % des 5 millions de 18-29 ans qui ne vivent pas chez leurs parents ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, contre 13 % pour l'ensemble de la population. Du point de vue des valeurs, l'écart est immense entre les discours officiels de la République autour de l'égalité, de l'investissement dans la jeunesse, et la réalité du marché du travail à laquelle les jeunes sont confrontés. D'où une part de ressentiment. On comprend pourquoi la jeunesse des banlieues est prête à s'enflammer, de même que les jeunes lycéens ou étudiants !

W. Le Bellec

La jeunesse existe-t-elle ?

« La jeunesse n'est qu'un mot », « La jeunesse n'est qu'un mot », écrivait le sociologue Pierre Bourdieu en 1978. Où finit l'enfance et quand commence la jeunesse ? L'adolescent est-il vraiment un jeune ou reste-t-il un enfant ? En pratique, on utilise souvent la tranche commode des 15-24 ans. Tous les scientifiques n'adoptent pas les mêmes concepts. Certaines études sur les adolescents traitent des 11-19 ans, mais parlent aussi de « jeunes ». De même, il est difficile de mettre une fin à la jeunesse. Ainsi, on peut penser que 28 ans - l'âge moyen, en France, des mères à la première naissance - serait un bon indicateur de l'achèvement de cette période. Il n'en demeure pas moins que ce serait un profond contresens de ne pas observer, à l'intérieur de cette jeunesse, des divergences énormes. De l'école à l'emploi en passant par la santé, les loisirs ou le logement, de très nombreux jeunes connaissent d'abord les difficultés que rencontrent toutes les personnes issues de milieux peu favorisés.



MICRO ///// Trottoir

// INTERVIEW ///// CHRISTOPHE Sulpice

Directeur territorial du Pôle emploi pour le Loiret

C'est une institution nationale du service public de l'emploi créée le 19 décembre 2008. Elle regroupe les missions qui appartenaient auparavant à l'ANPE. Elle a pour mission d'accompagner les candidats dans leur recherche de travail. Cette structure est ainsi un opérateur permettant aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. À ce titre, l'ensemble des agents a été formé de décembre 2008 à septembre 2009.



Est-ce que beaucoup de jeunes se rendent au Pôle emploi et sont-ils beaucoup touchés par le chômage ?

Oui ! Vu le contexte économique actuel, les jeunes sont touchés un peu plus durement que la moyenne générale des demandeurs d'emploi. Force est de constater que les entreprises recrutent en priorité les personnes ayant déjà une certaine pratique. Relation de cause à effet, les jeunes souffrent du manque d'expérience, auquel s'ajoute la mobilité. Ce dernier paramètre se pose avec acuité sur un territoire comme la région Centre et notamment pour ce qui concerne le Loiret. Dès l'instant où l'on change de bassin d'emploi entre des villes

comme Pithiviers, Blois, Gien ou Orléans, ce changement peut devenir un obstacle.

Quelles aides sont proposées par le Pôle emploi pour remédier à ces difficultés ?

Il existe notamment des aides pour financer au démarrage une partie de leurs déplacements lorsqu'ils trouvent un travail. Il y a aussi les aides relatives au transport quand ils se rendent à un entretien de recrutement. Enfin, dans certains cas, nous finançons des déménagements.

Pour obtenir une de ces aides, il faut en faire la demande dans l'une de nos agences.

Propos recueillis par Déborah Creff

Quelques chiffres...

Fin mars 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi de catégorie (les moins diplômés). A s'établit à 89 810 en région Centre. Ce nombre augmente de 5,2% par rapport à la fin février 2009 (soit + 4400). Sur un an, il est en hausse de + 29,2%.

En région Centre, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente au mois de mars 2009 de +5,6% pour les hommes (+41,6% sur un an) et de +4,6% pour les femmes (+18% sur un an).

Quant au nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans, il augmente de +4,4% (+26,5% sur un an et le nombre de ceux de 50 ans et plus s'accroît de +4,1% (+20,1% sur un an).



« Je suis venu au forum de l'emploi car je suis chômeur. Je recherche un métier de peintre en bâtiment. Je suis confronté au problème de la mobilité. C'est difficile de trouver du travail car je n'ai pas le permis de conduire. »

Salimou Traoré, 20 ans
Chômeur



J'ai eu la chance de trouver un emploi il y a un mois de ça donc pour l'instant ça va mais en sachant que l'usine où je travaille va bientôt fermer ce

ne sera pas évident après, on voit que tout le monde cherche du boulot et galère...

Thomas Collet, 22 ans

salarie chez Thyssenkrup à Amilly.



Je suis dans le bâtiment, dans la maçonnerie donc je n'ai pas trop de mal à trouver du boulot car ce ne sont pas les machines qui vont le faire à notre place. Sinon ce n'est pas facile non plus en tant que jeune car ils nous considèrent vraiment à la légère, ils ne nous prennent pas pour des gens sérieux surtout qu'on a pas beaucoup d'expérience, mais je dirais que dans le bâtiment on est à l'abri.

Nicolas Collet 20 ans

salarie de l'entreprise Perrin à Lorris.



// ZOOM SUR

///// LA MISSION LOCALE DU MONTARGOIS ET DU GIENNOIS

C'est un service s'adressant aux jeunes âgés de 16 à 25 ans et sortis du système scolaire. Ces structures informent, conseillent et accompagnent les jeunes dans toutes leurs démarches liées à la recherche d'un emploi, d'une formation et relatives à la vie quotidienne.

La mission locale agit sur 143 communes dans les secteurs de Montargis et Gien. La mission locale est très fréquentée : Fin 2008, 3200 jeunes avaient recours à ses services et à Chalette, ils étaient plus de 400. Baudoin Abraham (directeur de la mission locale du Montargois et du Giennois), constate que « la conjoncture actuelle n'est pas favorable aux jeunes aussi bien pour ceux qui ont un niveau BEP, CAP que ceux qui ont fait des études supérieures. **Le montargois et la ville de Dreux sont les secteurs les plus touchés par le chômage en région Centre.** Les résultats 2008 étaient plutôt encourageants puisque jusqu'en septembre, il était possible de proposer diverses solutions aux jeunes. Mais les effets de la crise se sont répercutés très rapidement. Les solutions d'emploi sont plus courtes qu'auparavant avec beaucoup plus de CDD, d'intérim que de CDI. De plus, on note une augmentation des contrats d'apprentissage. »

Le contrat d'insertion dans la vie sociale :

La mission locale souhaite que les jeunes trouvent un travail durable c'est pourquoi elle a mis en place un dispositif intitulé le CIVIS : Tout jeune entre 16 et 25 ans peut venir signer

un CIVIS c'est-à-dire un contrat d'insertion dans la vie sociale. Le jeune est reçu par un conseiller référent qui l'aide à établir son projet professionnel et à résoudre les difficultés qui peuvent se présenter durant son parcours. L'objectif visé par ce contrat d'accompagnement est de signer un CDI ou un contrat de travail de plus de 6 mois. En 2008, les résultats du CIVIS sont encourageants : sur la zone de Montargis, 58% des jeunes ont décroché un emploi dont 42 % un emploi durable.

Des actions de proximité :

La mission locale a également établi des relations fortes avec les communes de l'agglomération. C'est le cas à Chalette où il existe un partenariat depuis de nombreuses années avec le service jeunesse. La mission locale a ainsi pu mettre en place des actions de proximité. Au lieu que les jeunes se rendent au siège de la mission locale basé à Montargis, le conseiller va à leur rencontre sur le terrain. Selon Baudoin Abraham, « travailler en lien avec d'autres services produit des effets extrêmement favorables et bénéfiques car on touche en amont beaucoup plus de jeunes. »

Déborah Creff

Les jeunes et le chômage

Le chômage frappe davantage les jeunes mais pas avec la même ampleur suivant qu'ils disposent d'un diplôme ou non. Comme pour l'emploi, le chômage des jeunes répond à un double phénomène. Un effet d'âge : quel que soit l'état du marché du travail, il est plus difficile de trouver un emploi quand on est jeune et que l'on a peu d'expérience.

Ceci en dépit de l'élévation du niveau de qualification, et de salaires très inférieurs à celui des salariés plus âgés. Résultat, le taux de chômage des jeunes est très au-dessus de celui des plus âgés : au troisième trimestre 2008, il était de 19,7 % contre 7,7 % en moyenne et 5,3 % pour les plus de 50 ans. Mais les jeunes sont aussi victimes d'un effet de génération : la conjoncture du marché de l'emploi marque d'abord les nouveaux entrants. « L'avènement du chômage de masse concentré sur les jeunes est un événement historique moins visible que mai 1968, mais il pourrait être en revanche plus massif, démographiquement, voire culturellement ». Les générations sorties de l'école au milieu des années 1970 ont connu un taux de chômage de l'ordre de 5 %. Au milieu des années 1980, il dépassait les 20 %. Par la suite, le taux n'est jamais descendu au dessous de 15 %. Cela signifie que les jeunes générations, depuis au moins 20 ans, vivent avec le chômage. Avec un impact immédiat sur les revenus, mais aussi une bombe à retardement en matière de retraites. La crise actuelle durcit encore la situation. Les jeunes sont les premiers touchés en période de crise. Victimes notamment du « dernier arrivé, premier sorti ». Souvent embauchés en contrats courts (intérim, contrat à durée déterminée, contrats aidés), ils servent plus que les autres de « variable d'ajustement » des effectifs de l'entreprise !



L'ALPEJ association locale pour la promotion et l'emploi des jeunes.

////// UNE ENTREPRISE POUR L'INSERTION DES JEUNES

Sur l'agglomération, cette entreprise d'insertion, agréée par la préfecture du Loiret, donne un accompagnement personnalisé aux jeunes entre 18 et 25 ans ainsi que du



travail et un contrat à durée déterminée. Cela leur permet de progresser dans leur parcours professionnel. L'ALPEJ propose un emploi dans différents domaines tels que la peinture, les espaces verts – jardinage, la maçonnerie, la manutention, le nettoyage ou encore le repassage. Afin d'acquérir une

expérience professionnelle significative, les salariés de l'ALPEJ réalisent des travaux à l'aide de professionnels encadrants qualifiés. L'Association ALPEJ a reçu dernièrement la visite de François BONNEAU, Président du Conseil Régional, suite à un financement accordé pour 3 ans par la Région Centre pour la création d'une équipe supplémentaire en maçonnerie et qui s'intitule « Cap Asso ». La visite s'est déroulée sur le lieu d'un des chantiers en cours chez un particulier M. Degomme à Pressigny-les-Pins pour la « Rénovation d'un bâtiment ancien, couverture et maçonnerie » avec une rencontre auprès des équipes de Maçonnerie, dont celle nouvellement constituée : Encadrants techniques et jeunes ouvriers maçons.

Déborah Creff

PORTRAITS

// Aurélien Boulay

24 ans, Conseiller municipal

« Je travaille en tant que hôte d'accueil dans un magasin de meubles mais je suis également conseiller municipal à Chalette depuis mars 2008. Avant cela, j'étais engagé dans la vie politique et dans un comité de quartier. Ce n'est pas toujours évident de conjuguer le travail et la vie municipale. Je m'investis à la mairie en participant à tous les conseils, aux commissions et à des réunions dans lesquelles divers sujets de la ville sont abordés. J'ai toujours aimé rendre service aux citoyens. »



// Mohamed Diarlé

20 ans animateur

« Je suis entré dans le monde du travail en débutant comme animateur volontaire à Chalette puis j'ai passé le diplôme du Bafa dont une partie a été financée par la municipalité qui m'a ensuite proposé de passer le BAPAAT, qui est un brevet d'animation professionnelle. Je suis ainsi actuellement en formation par alternance avec les CEMEA du Centre et ma formation s'achève en janvier 2010. Mon métier d'animateur me plaît beaucoup car j'aime le contact avec les enfants et la diversité des publics. »



La jeunesse reste préoccupée !

62% des 15 à 24 ans estiment que leur vie sera «moins facile» que celle de la génération de leurs parents.

57% pensent que le système scolaire les prépare «plutôt mal à la vie d'adulte». Les jeunes considèrent en effet, à 72%, que l'état de l'environnement va «se détériorer», de même que les retraites (71%), l'emploi (63%), les inégalités sociales (60%), le pouvoir d'achat (61%) et que risque d'augmenter le racisme (50%). Pour «améliorer la vie en France », les jeunes font plus particulièrement confiance aux «citoyens» (54%), suivis des associations (34%) et de l'Europe (30%). Ils se montrent en revanche sceptiques quant au rôle des hommes politiques (14% comptent sur eux), des entreprises (12%), des syndicats (9%) et de la religion (5%). Quelques 61% des sondés, quand ils pensent à leur avenir, estiment qu'«avoir un métier intéressant» est le «plus important», devant «fonder une famille» (60%), «avoir un bon salaire» (47%) et «avoir des amis sur qui compter» (42%).



REGARD SUR LES JEUNES

Les jeunes subissent de plein fouet la précarisation de l'emploi, avec les faibles salaires qui y sont liés, et des charges élevées. D'où un niveau de vie souvent faible, et même un risque de pauvreté important. Le taux de pauvreté des 18-25 ans mesuré par l'Insee est 60% plus élevé que celui de l'ensemble de la population française. Ainsi 45% des jeunes en grande précarité ont moins de 25 ans, et 72% ont moins de 35 ans. La composition des ménages explique aussi la plus forte pauvreté des jeunes adultes. Ils sont souvent célibataires (66% des 19-29 ans selon l'Insee) et aussi plus longtemps qu'autrefois. Par conséquent, une plus grande part de leur budget est consacrée à des dépenses incompressibles telles que le logement et la nourriture qui pourraient être partagées en couple. Le

revenu salarial moyen des moins de 30 ans est inférieur de 57% à celui des plus de 45 ans en 2006. Les 10% de jeunes les plus favorisés possèdent plus de 100 000 euros alors que la moitié des jeunes a moins de 5 000 euros de patrimoine. A l'arrivée, les jeunes sont comme pris en tenaille par des revenus qui stagnent et un coût du logement qui progresse, imposant des restrictions importantes pour les plus modestes (nourriture, loisirs...).

W. Le Bellec

MICRO

///// Trottoir

«A la rentrée prochaine, je compte m'orienter en 1ère génie mécanique. Plus tard, je souhaiterais entrer dans l'armée de terre car j'aime le contact, l'entraînement et la rigueur.»

Kevin Telliez, 17 ans
Lycéen à Durzy



« Je travaille pour obtenir mon baccalauréat mais je ne sais pas encore ce que je vais faire plus tard. L'an prochain, je vais en 1^{re} STI, une filière avec de

la mécanique et de l'électronique. Je suis confiant dans l'avenir, je pense que je trouverais facilement un métier. La crise sera sans doute déjà loin derrière nous.»

Eloi Dassonville, 15 ans,
Lycéen à Durzy

« Je trouve qu'il y a un problème d'organisation au lycée au niveau de l'administration. Nous sommes mal renseignés quand un professeur est absent ou

lorsqu'un cours est reporté. Hormis cela, j'ai une bonne perception du monde éducatif en général car les cours sont intéressants. On y apprend beaucoup de choses ».

Jason Di Liegghio
Lycéen à Durzy



///// LES JEUNES ET L'ÉDUCATION

La jeunesse a bénéficié de l'allongement des durées de scolarisation des années 1960 au milieu des années 1990 et le niveau des élèves n'a cessé de s'élever.

Toutefois, le niveau de diplôme atteint par les jeunes est toujours très lié au milieu social.

Contrairement à l'idée reçue depuis le 19^e siècle, le niveau des jeunes ne cesse de s'élever ! C'est notamment pour avoir su former sa jeunesse que la France figure parmi les pays les plus productifs au monde et les plus grands exportateurs par habitant(s) de la planète. Il n'en demeure pas moins que photographiée à un instant T, la jeunesse se présente sous des jours très divers. Entre 15 et 30 ans, on s'en doute, les situations n'ont souvent rien à voir. A 19 ans, déjà un tiers des jeunes n'est plus scolarisé. Le plus souvent, ils exercent un emploi rarement durable ou sont au chômage. L'assimilation de la jeunesse à l'univers étudiant est largement erronée. Au mieux, à 20 ans, 40 % d'une génération se trouve à l'université. Que certains quitteront rapidement car il s'agissait d'un choix d'attente, avant d'entrer sur le marché du travail. A 23 ans, un jeune sur cinq est encore scolarisé dans le supérieur.

Les études longues sont donc loin d'être généralisées. Le rapport à l'école dépend pour une bonne part du milieu social d'origine. A 18 ans, 9 % des enfants d'ouvriers sont à l'université, contre 45 % des enfants de cadres. Les trois-quarts des élèves de classes préparatoires sont issus des professions intermédiaires ou de cadres supérieurs. Pour partie, la sélection s'effectue en quelque sorte « au bluff » : les moins favorisés des jeunes intériorisent le fait de ne pas réussir dans telle ou telle filière et n'osent tout simplement pas faire le pas de s'y inscrire ou de tenter un concours qui leur semble à tort hors de portée, alors qu'il ne l'est pas forcément compte tenu de leur niveau scolaire. Malheureusement, le système d'orientation français, au lieu d'inverser cette tendance, l'accompagne plutôt...

W. Le Bellec



/// INTERVIEW ////////// FRANÇOIS MOLLARD

Principal du collège Paul Eluard

Quelles sont vos missions en tant que chef d'établissement ?

En tant que « représentant de l'état », et donc de l'institution « Education Nationale », nous sommes les garants de la « loi », ayant autorité sur tous les personnels. Nous devons veiller à ce que les grandes valeurs de la République (l'égalité, la laïcité,...) soient non seulement respectées, mais aussi transmises dans les structures dont nous avons la responsabilité. D'autres aspects tiennent également une très grande place dans notre mission quotidienne : ceux relatifs à la communication tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement, au lien entre le pédagogique, l'éducatif, le matériel et le pilotage d'objectifs négociés.

Qu'en est-il de la responsabilité pédagogique ?

Nous sommes avant tout porteurs d'une politique pédagogique globale et ce, dans la gestion de la diversité des élèves (par exemple : en matière de constitution de classes, de mise en place de dispositifs d'aide aux élèves en difficulté...). Responsabilité également en ce qui concerne les décisions à prendre dans le cadre de redoublement et d'orientation. Notre rôle est aussi de gérer au quotidien les élèves en voie de décrochage en fédérant les équipes pédago-

giques autour des réponses à apporter face à ces problématiques. Au-delà de la seule responsabilité pédagogique au sens strict, le rôle éducatif de l'établissement est essentiel : apprendre à vivre en société, avec les autres, en acceptant les différences, en respectant des règles, en les comprenant, est une mission de plus en plus importante des établissements (beaucoup d'autres acteurs de la société, voire les familles, étant en difficulté pour transmettre ces valeurs)

Pensez-vous que votre métier et vos missions soient en pleine mutation ?

Notre profession se complexifie ! A titre d'exemple, la gestion du personnel devient de plus en plus prenante. Le respect de l'institution en tant que telle n'est pas toujours évident. Ainsi, des questions nouvelles telles que les conflits avec les jeunes et les familles, nous amènent à faire preuve d'innovations pédagogiques et éducatives. Autre paramètre à prendre en compte : les législations en matière financière ou de sécurité de plus en plus strictes....

A contrario, comment pourrait-on améliorer l'accomplissement de vos missions ?

Il faut permettre à tous de bénéficier d'une équipe élargie et formée.

Aides Municipales à la jeunesse

La ville de Chalette attribue une bourse scolaire aux lycéens (premiers équipements pour l'enseignement technique) et aux étudiants sous conditions de ressources des parents ou des étudiants (renseignements au service Enfance-scolaire).

Aides sociales

Le centre communal d'action sociale apporte des aides ponctuelles, généralement octroyées à la famille, mais qui peuvent de temps à autre aider une famille à payer un voyage scolaire sous conditions de ressources. Le CCAS peut aussi apporter selon les cas, une aide pour régler un séjour en colonie de vacances. Enfin il peut apporter son soutien aux jeunes comme pour l'ensemble de la population pour régler des factures d'électricité, de loyer ou attribuer des aides alimentaires.

Les équipes « vie scolaire » au sens large (surveillants, conseillers d'éducation, mais aussi personnels de santé et sociaux) sont souvent insuffisantes et trop changeantes. Le personnel administratif est en nombre restreint et doit assurer lui aussi des tâches nombreuses. Les enseignants se voient attribuer de nouvelles responsabilités et missions qu'il est délicat d'organiser et de rémunérer à leur juste hauteur. Les personnels d'entretien sont eux aussi soumis à des cadences et à des évolutions compliquées... Relation de cause à effet : il est difficile de confier une nouvelle tâche à quelqu'un qui est déjà débordé, il faut par conséquent, jongler entre le souhaitable et le possible, avec souvent un sentiment de frustration.

/// INTERVIEW

///// BERNARD LEPAGE

Maire adjoint au logement

Quelle est la situation des jeunes Chalettois dans le domaine du logement ?

Comme beaucoup de leurs aînés, ils éprouvent des difficultés pour se loger. Dans le privé les loyers sont très chers, dans le parc HAMOVAL ou LOGEM Loiret, il existe des petits appartements (F1 et F2), hélas en petit nombre, dont la mairie est réservataire. Pour bénéficier d'un tel logement, le jeune doit répondre à un certain nombre de critères : feuille d'impôt de l'année précédente, contrat de travail, emprunts en cours... Certains, et notamment ceux qui « galèrent » ont bien des difficultés à être admis dans un logement



social. Soulignons également que c'est aussi le cas, pour ceux poursuivant des études ou en stage. Je pense tout particulièrement à l'école d'infirmières. L'internat de cet établissement a été très réduit. Où vont se loger les élèves qui habitent trop loin pour rentrer chez eux chaque soir ?

La ville peut elle répondre au mieux aux demandes de cette catégorie sociale ?

En préambule soulignons que la commune n'est pas propriétaire des logements sociaux. Cependant elle est consultée dans tout projet de construction. Elle intervient dans la répartition de la dimension des appartements. Bien sûr, elle insiste tout particulièrement en faveur des petits logements (pour les jeunes) et pour les grands logements (pour les familles nombreuses). En outre, la ville étant propriétaire d'un petit nombre d'appartements, une étude est en cours quant au devenir de ces logements : réflexion, transformation ou autre. Nous avons au cœur de notre réflexion cette question des logements pour les jeunes.

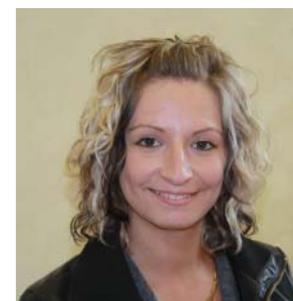
Propos recueillis par Brigitte Taleb

La jeunesse est aussi l'âge des changements.

Départ du domicile familial, vie en solo plus ou moins précaire, vie en couple et installation durable. Entre les recensements de la population de 1990 et 1999, 57 % des jeunes de 20 à 25 ans ont changé au moins une fois de logement. Au cours de l'année 2002, les ménages de moins de trente ans ont été presque deux fois plus mobiles que ceux de la tranche de 30 à 39 ans (32 % contre 17 %), tandis que la mobilité des ménages les plus âgés était très faible (entre 8 % et 2 %). Souvent, les jeunes déménagent vers des villes plus grandes pour y suivre des études ou bien attirés par des perspectives d'emploi plus larges. Ils y trouvent aussi une offre de loisirs, de culture ou de commerces plus étendue. Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Les jeunes sont d'autant plus sensibles à ces perspectives de carrière car leur situation familiale ne leur permet plus si facilement de déménager une fois en couple avec des enfants par exemple.

MICRO

///// Trottoir



« En ce qui me concerne je n'ai pas rencontré de problèmes particuliers pour obtenir un logement à Chalette. Je voulais retourner au Lancy parce que les logements sont bien et pas chers. Le prix de base du loyer s'élève à 340 euros - avec les charges, ce n'est pas cher pour un F2. Le délai pour obtenir mon logement a été assez court, deux à trois mois. Le fait que je sois intérimaire ne m'a pas posé de problème particulier car depuis un an, je travaille assez régulièrement. Si je pouvais trouver un emploi stable je préférerais, si je suis intérimaire c'est que je n'ai pas le choix ! »

Sandrine Pavas
23 ans, Intérimaire



« Je suis à la recherche d'un logement depuis 2007. Actuellement je vis chez mon père, mais j'ai 26 ans et j'aimerais bien avoir mon indépendance.

Malheureusement pour le moment je n'arrive pas à en obtenir un parce que je ne travaille pas. Je vais régulièrement au pôle emploi, une fois par mois, l'entretien est très court et il se conclut toujours par la phrase fatidique : « j'ai rien à vous proposer ». On dit que les jeunes ne veulent pas travailler, mais on ne leur donne pas leur chance non plus... j'aimerais bien obtenir un logement sur Chalette, dans mon quartier, le Bourg, j'y suis né et j'aimerais continuer à y vivre. »

Frédéric Habert, 26 ans
à la recherche d'un logement



INTERVIEWS

/ DR ROLAND

Médecin Généraliste à Chalette

Existe-t-il des pathologies spécifiques aux jeunes ?

Si oui lesquelles ?

Il n'y a pas de pathologies spécifiques mais plutôt des comportements pathologiques et en premier lieu les conduites addictives à l'alcool, au tabac, à l'ordinateur, ou encore à la vitesse au volant.

A quoi attribuez vous ces phénomènes ?

Un mal vivre, perçu souvent par l'entourage mais banalisé ou dénié par le jeune. En fait, c'est comme si le cerveau droit (celui des pulsions, des sensations fortes) prenait le dessus sur le cerveau gauche (celui de la conscience, de la raison).

Comment améliorer cette situation ?

Tout est problème de « conscientisation ». Arriver à faire comprendre au jeune qu'il est mal, qu'il va mal, l'aider dans sa formulation de sa souffrance, qu'il puisse faire la part entre souffrance individuelle et souffrance collective (ce qui concerne lui et le groupe social auquel il appartient). Intérêt important de l'adhésion à un groupe pour cette prise en charge.

/ BRIGITTE NURIT / DR GOULIER

Infirmière scolaire

En règle générale, pour quel (s) motif (s) les jeunes lycéens et collégiens demandent-ils à vous rencontrer ?

Ils viennent me voir pour les soins et les urgences médicales, pour être écoutés, pour être rassurés sur leur santé et pour obtenir des réponses aux interrogations qu'ils se posent sur les changements liés à la puberté et à l'adolescence.

Constatez vous une évolution concernant les demandes de consultations ?

Elles restent en majorité liées à leur santé ou leurs nécessités individuelles. Toutefois on peut observer un accroissement des demandes liées aux difficultés rencontrées par les familles.

En quoi votre métier vous semble t-il indispensable ?

L'enfant vient pour avoir l'écoute et la confiance d'un adulte, que cet échange se fasse en toute liberté et qu'il soit assuré de l'entière discrétion de l'adulte. J'assure le suivi entre les enfants et les professionnels (médecin scolaire, médecin généraliste, médecin spécialiste, assistante sociale).

Propos recueillis par Brigitte Taleb

Médecin scolaire

Quelles sont les problématiques auxquelles vous êtes confrontée ?

Mal-être des adolescents, états dépressifs, menaces suicidaires, troubles du comportement, agressivité, violences, consommation de produits psycho-actifs, chute des résultats scolaires, absentéisme, évidemment tout problème de santé physique ou de handicap nécessitant des adaptations scolaires, situations de maltraitance, difficultés relationnelles avec les parentsles problématiques dépendent évidemment de l'âge des ados ...

Quelles sont, ou quelles seraient les mesures à prendre selon vous pour répondre au mieux aux maux des jeunes scolarisés ?

Que j'aie plus de temps à leur consacrer ! Cependant sur Chalette, je peux travailler en lien avec les équipes des établissements qui ont l'habitude de repérer les élèves en souffrance et qui me les adressent en consultation pour une évaluation. Ensuite, je vois s'il est utile de faire le lien avec la famille et proposer un suivi extérieur.

Le Planning familial

Le mouvement français pour le planning familial (MFPF) est une association qui a pour objectif d'être un lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses, afin qu'hommes et femmes, jeunes ou adultes, les vivent dans le partage, le respect et le plaisir. Le MFPF agit ainsi auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître les droits des femmes à la maîtrise de leur fécondité (contraception, avortement) et lutte pour l'élimination de la violence sexiste. Le MFPF accueille les femmes victimes de violence; il favorise des groupes de parole leur permettant d'agir solidairement pour elles-mêmes et pour les autres en brisant le silence. Défendant le principe d'une éducation sexualisée, le MFPF participe également, dans les écoles, à la campagne de prévention des agressions sexuelles contre les enfants. De plus, l'information sexuelle des jeunes est au cœur des actions du MFPF. **Les adolescents y trouvent, outre des consultations médicales gratuites sur la contraception, des réunions de groupes où ils sont invités à exprimer leur opinion.**

Centre de planification et d'éducation familiale (Sexualité)
36 rue Victor Méric - 45 200 - Montargis T : 02.38.93.03.84



/// LOISIRS

////////////////// LOISIRS ET PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES

Les moins de 30 ans ont des pratiques culturelles et de loisirs plus intenses que le reste de la population. Mais à y regarder de plus près, les inégalités d'accès, notamment à la culture, existent bel et bien.

Le cinéma et le sport sont leurs activités préférées. 80 % sont allés au cinéma au moins une fois dans l'année en 2006, contre 51 % de l'ensemble de la population. La pratique sportive concerne près de 90 % des jeunes adultes, dans un club ou non. En 2006, 46 % des moins de 29 ans sont allés au moins une fois dans l'année à un concert ou voir un spectacle. Contrairement à une idée reçue, les jeunes adultes ne passent pas une grande partie de leur temps devant la télévision, en tous cas moins que leurs aînés. Les 15-34 ans y ont passé 2h38 par jour en 2008, contre 3h37 en moyenne pour l'ensemble des plus de 15 ans. Les pratiques culturelles (livres, cinéma, musées, théâtre..) se sont diffusées au cours

des trente dernières années, notamment parce que l'élévation du niveau de diplôme se conjugue avec la croissance de l'offre (bibliothèques, patrimoine culturel, expositions notamment). Mais les inégalités d'accès aux loisirs entre jeunes de catégories sociales différentes résident autant dans des éléments matériels (niveau de vie, proximité géographique...) que symboliques tels le diplôme, la maîtrise de la langue et de l'écrit ou le milieu familial.

W. Le Bellec

/// INTERVIEWS

///// FRANÇOISE GAUDET

Maire adjointe à la jeunesse



Régulièrement on parle dans les médias d'émeute, de rébellion des jeunes des quartiers dits populaires. Chalette semble relativement épargnée. Pourquoi selon vous ?

Cette situation s'explique par le fait que nous ayons des animateurs sur le terrain qui travaillent avec les éducateurs du service d'éducation spécialisée. Le travail de partenariat est efficace. D'autre part le Point Information Jeunesse réalise un gros travail avec les jeunes. L'animatrice les aide à chercher des stages, une formation ou un travail ou encore à rédiger des CV. Elle est également partie prenante dans l'organisation des jobs d'été. Elle est le lien entre les jeunes « désœuvrés » et le monde du travail et de l'apprentissage. Le P.I.J est un maillon important. De plus l'animatrice est bien connue des jeunes qui lui font confiance. Tout cela aide à cette « paix sociale » dans les quartiers.

L'éducation, la réussite scolaire, la culture, la citoyenneté sont les bases essentielles pour former l'homme (et la femme !) de demain. Quels sont les dispositifs que la ville met en œuvre dans ces domaines ?

Premièrement en collaboration avec l'éducation nationale et l'Élu au scolaire, Bernard Patureau, nous participons au dispositif « Collèges ouverts » en juillet et en août. Cela permet aux élèves quittant le CM2 de découvrir le collège et les profs, afin de permettre une meilleure intégration à la rentrée de septembre. Durant la semaine qui leur est proposée, les enfants commencent à étudier de façon ludique certains domaines : découverte du patrimoine, du milieu naturel (zone du grand rozeau) avec l'appui informatique, découvertes scientifiques ludiques, initiation aux échecs, sortie culturelle à Paris (musées,...). Les après-midi les enfants sont pris en charge par les animateurs de la ville pour des activités tournant autour du sport, de l'environnement, de la médiathèque ou de la ludothèque Deuxièmement, la ville a renouvelé le contrat enfance jeunesse signé avec la C.A.F qui permet d'organiser différents ateliers dans les quartiers. Ces animations s'installent petit à petit, le problème essentiel étant de trouver des locaux adaptés, tant aux activités qu'à la sécurité. Chaque contrat signé pérennise les actions engagées mais oblige la création de nouvelles. D'autre part la ville réfléchit à la mise en place d'un « pass » qui permettrait, pour un coût annuel modeste, d'accéder à diverses activités (ateliers activités jeunesse, médiathèque, ludothèque, spectacles hangar...).

Enfin la ville organise tous les ans deux cérémo-

nies spécifiques en direction de la jeunesse : *Cérémonie des jeunes diplômés* : à cette occasion les élus reçoivent les jeunes diplômés du C.A.P à la maîtrise, voire doctorat. C'est l'occasion de

créer les liens avec le Point PIJ pour les orienter vers diverses directions en fonction des profils de chacun (stages, formation, travail...). Pour 2009 cette cérémonie sera sans doute organisée par cette structure.

Cérémonie de citoyenneté : Celle-ci permet au Maire de remettre aux jeunes leur carte électorale. Une réflexion est en cours pour étoffer cette cérémonie et y ajouter un suivi. Je pense notamment au fait de garder des liens avec ces jeunes afin de leur expliquer l'importance d'aller voter, d'assumer leur rôle de citoyen.

/// CHRISTOPHE RAMBAUD

Adjoint aux sports



Comment la ville assure-t-elle la pratique sportive de ses jeunes ?

Pour la tranche d'âge 6-10 ans il y a prioritairement l'école des sports municipale qui a été mise en place en 2002, aujourd'hui elle fonctionne à plein régime tous les mercredis matin et est encadrée par des éducateurs diplômés. L'école des sports c'est la découverte de disciplines sportives permettant des passerelles vers les associations sportives et le monde scolaire. Nous avons la chance d'avoir un atout environnemental et des équipements disséminés dans toute la ville permettant actuellement à tous de pouvoir pratiquer des activités sportives dans de très bonnes conditions. Cette pratique d'ailleurs se retrouve au sein de plus de 20 associations sportives, c'est une vraie richesse pour nous !

Comment jugez-vous les équipements sportifs sur la commune ?

Pour une commune de notre taille, les équipements sont de qualité et nombreux ! Nous avons aujourd'hui 4 terrains de football, une piscine et le complexe Auguste Delaune (composé de 4 courts de tennis découverts neufs et 2 courts de tennis couverts). Nous avons des plateaux sportifs couverts, (ce sont les 2 seuls du département du Loiret, ils sont situés près de l'école Pierre Perret et à Vésines). Nous disposons aussi de 2 gymnases (Eluard et Picasso) permettant de pratiquer tous les sports collectifs (à Picasso, notons également à disposition des enfants, un mur d'escalade). A Vésines, le gymnase a été rénové et transformé en salle de gymnastique pour l'union gymnique, la salle de gym Curie et à quelques centaines de mètres le dojo Jean Zay a été également réhabilité (c'est un superbe dojo avec 2 aires de combat, faisant d'ailleurs le bonheur des 2 clubs que sont l'USC taekwondo et le judo club chalettois).

MICRO

///// Trottoir

Je joue de la guitare à «Musique Académie», situé à la salle Anne Franck à Chalette. J'ai débuté l'année dernière et cela me plaît beaucoup. J'apprends divers morceaux de groupes comme « Oasis » ou encore « U2 ».

J'aime beaucoup le style pop rock. Parfois, je me rends à des festivals et des concerts. L'idée de jouer dans un groupe plus tard me séduit bien.

Tanguy Pépin

15 ans, élève au collège Pablo Picasso



« Je n'ai aucune pratique culturelle. Cependant, il arrive parfois que je me rende au cinéma avec des amis. De plus, le lycée organise de temps à autre des sorties culturelles mais cela reste très rare. Je trouve que c'est mieux de visiter des châteaux ou des musées avec sa classe que par soi-même car les professeurs nous donnent des explications ».

Angela Gauvain
Lycéenne à Durzy



GUIDE PRATIQUE

////// LES JEUNES

Service Municipal de la Jeunesse (SMJ)

12 rue Gambetta – Chalette –
Tél. : 02.38.89.12.00



Point Information Jeunesse (P.I.J)

12 rue Gambetta – Chalette –
Informations utiles sur la santé,
l'emploi, les formations
Tél. : 02.38.85.94.65



Mission locale (ex P.A.I.O)

Pour les 16-25 ans non scolarisés
31 avenue Chautemps – 45 200 –
Montargis
Tél. : 02.38.98.73.60

Service Culturel Municipal

Tél. : 02.38.07.24.95
www.chalettespectacles.com

Médiathèque de Chalette

Tél. : 02.38.07.24.90



Pôle emploi (ex ANPE)

39 rue Gambetta – 45 200 Montargis
Tél. : 02.38.95.09.59

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Loiret

25 avenue J. Jaurès – 45 200
Montargis
Tél. Standard : 02.38.95.07.50
Tél. Renseignements réglementation
du travail : 02.38.95.07.59

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Pour les collégiens, lycéens, étudiants
4 rue de la Poterne – 45 200 –
Montargis
Tél. : 02.38.93.97.10

Sida Info Service

Tél. : 0.800.840.800

Suicide Ecoute

Tél. : 01.45.39.40.00

////// L'association « Espace »

Fondée en 1998, l'association est née des besoins d'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RMI dans l'Est du département, mais œuvre dans d'autres directions :

- Accompagnement des bénéficiaires du RMI, CDO (Convention d'objectif justice), accompagnement et soutien aux personnes prostituées.
 - L'Association fait partie de SOS HOMOPHOBIE, prévention en milieu scolaire sur les thèmes : Sida, Toxicomanie, Homophobie, formation sur les conduites addictives et le sida auprès de tout public...
 - BCA : Bilan de Compétences Approfondi auprès de demandeurs d'emploi, prescrit par l'ANPE...
- Pour Gaëtan Dallemagne, (psychologue santé), « l'association présente un cadre qui n'est pas moralisateur, elle ne parle pas de cannabis, de délinquance, mais converse de tout ce qui préoccupe les jeunes, fait un « topo » de leur avenir, de ce qu'ils veulent faire, et essaie de travailler avec eux sur comment avancer. L'association n'impose absolument rien, elle discute avec le jeune de son rôle au sein de sa famille, de la société et de ses amis. Ici il va trouver un lieu qui s'adapte à lui »

Association « Espace »

40 rue Perrier – 45 200 – Montargis : 02.38.28.77.80